COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 décembre 2005 (convocation du 5 décembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette. M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert

M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H

Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

EXCUSES:

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 16 décembre 2005

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT

Direction Développement Economique et Promotion de la

Métropole

N° 2005/0999

A.D.E.R.A. Association pour le développement de l'enseignement et des recherches après des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine - Réseau Aquitain Véhicule Electrique - Programme d'actions 2005 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Réseau Aquitain Véhicule Electrique (R.A.V.E.L.), créé en 2000, est géré par l' A.D.E.R.A. Il a pour objet de mettre en œuvre des programmes de recherche visant à une utilisation performante de l'électricité dans le domaine des transports, de l'environnement et des technologies et de fédérer les compétences en R&D et en transfert de technologies, pour répondre aux besoins des acteurs de l'industrie et de la recherche.

R.A.V.E.L. rassemble des partenaires de compétences et d'horizons différents, institutionnels, universitaires et industriels. A travers une dynamique d'ensemble, il doit établir des liens entre la recherche fondamentale et appliquée, les industriels et les collectivités.

Les travaux menés par R.A.V.E.L. se répartissent en quatre domaines d'activités :

- l'élaboration de projets de recherche en collaboration avec l'Université, les Laboratoires de Recherche et les Grandes Ecoles de l'agglomération.
- la réalisation de projets et de prototypes dans le but de prouver la pertinence des solutions véhicules électriques,
- la réalisation d'expertises, pré-études et études de faisabilité, et conseils (rédaction de cahiers des charges, coordination et suivi de travaux),
- la veille stratégique, la communication et les relations extérieures, avec notamment une sensibilisation du grand public aux transports électriques, l'organisation et la participation à des manifestations, colloques et salons.

Ses compétences se situent dans les domaines des technologies de micro-assemblages de puissance, convertisseurs, sources hybrides, caractérisation, modélisation et fiabilité des composants de puissance, gestion d'énergie embarquée, systèmes de supervision de véhicules, modules de surveillances de batteries, et piles à combustibles.

Le programme d'actions 2005 de R.A.V.E.L. se décline ainsi :

1 - Participation à l'élaboration de projets de recherche

- travaux sur l'étude et l'optimisation du comportement des matériaux d'électrodes pour générateurs utilisables dans les véhicules électriques,
- travaux sur la pile à combustible,
- étude et conception de modules de contrôle de tous types de batteries pour véhicules électriques et hybrides,
- plate-forme d'essais multi-énergies en vraie grandeur pour chaînes de traction hybride électrique,
- étude et assemblages d'électronique de puissance.

2 – Réalisation de projets et de démonstrateurs

- valorisation de l'étude et de la réalisation d'un cross-car électrique d'initiation,
- intégration de l'électronique de puissance et de gestion dans un moteur hors-bord électrique, cette action s'inscrivant dans une démarche de transfert de technologies avec la Société Delta Technologies Sud-Ouest et le Laboratoire IXL,
- mise en œuvre de batteries Li-ion (système de génération et de distribution d'énergie électrique autonome et propre à partir d'énergies renouvelables),

3 – Expertises, pré-études, études de faisabilité, conseil :

R.A.V.E.L gère annuellement 25 à 30 dossiers dans ces domaines.

4 – Veille stratégique, communication et relations extérieures :

La veille stratégique est assurée par une participation active à différents congrès, l'analyse de la presse spécialisée, la consultation régulière de sites dédiés qui rassemblent des informations sur les véhicules hybrides et propres.

Un axe fort des actions de R.A.V.E.L. relève par ailleurs du domaine de la communication afin de contribuer à la notoriété de l'agglomération bordelaise et développer positivement son image en faisant la promotion des innovations et des expérimentations notamment dans le domaine des transports électriques.

Ainsi, R.A.V.E.L a contribué à la réalisation de nombreuses opérations en partenariat avec la Communauté Urbaine dans le domaine du transport des personnes (facilitation du déplacement des personnes en hyper centre-ville, coordination des études sur le développement des parcs de véhicules et bornes de chargement, étude de faisabilité d'une navette fluviale électrique) comme dans le domaine du transport des marchandises (collecte des déchets ménagers par bennes électriques, expérimentations des porteurs électriques hybrides à usage urbain, etc..).

Après cinq années de fonctionnement de cette structure, dont un certain nombre d'actions concernait des projets hors Aquitaine, le Comité Consultatif de la Recherche et du Développement Technologique confronté à la difficulté d'évaluer les retombées à l'échelle régionale a souhaité que soit réalisé par le Conseil Régional, un audit de R.A.V.E.L., à la fois sous l'angle de l'organisation et de l'effet levier du volet études et recherche.

Les conclusions de cet audit font apparaître que, si l'action de R.A.V.E.L. a effectivement permis la réalisation d'un certain nombre d'opérations en partenariat notamment avec la CUB comme l'expérimentation de véhicules hybrides et la réalisation de démonstrateurs, R.A.V.E.L. n'est pas la structure adaptée pour faire émerger une filière industrielle dédiée au véhicule électrique en Aquitaine en l'absence d'acteurs industriels et dans un contexte national peu propice aux investissements industriels dans ce domaine.

Par ailleurs, la politique en faveur de l'utilisation de « véhicules propres » à la CUB s'est faite indépendamment de l'action de R.A.V.E.L. puisque seuls 50 % des « véhicules propres » sont des véhicules électriques. Des besoins techniques existent cependant, justifiant une collaboration dans le travail de recherche autour de l'amélioration des temps de charge des batteries et de l'accroissement de l'autonomie des véhicules.

Dans ces conditions, il apparaît opportun de faire évoluer R.A.V.E.L. vers une cellule de transfert de technologie adossée au Laboratoire IXL de Microélectronique de l'Université Bordeaux I qui serait mise en place à compter de 2006.

Cependant, afin de permettre la poursuite du programme d'actions de R.A.V.E.L, au titre de l'exercice 2005, pour ce qui est une année de transition, l'A.D.E.R.A. sollicite les partenaires publics habituels de ce réseau dont la Communauté Urbaine, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C. d'un montant de 165 438,00 €, répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
Salaires et charges	80 000	FEDER	27 300
Missions déplacements	11 800	Conseil Régional	46 046
Communication	25 116	Communauté Urbaine	46 046
Fonctionnement	11 063	E.D.F.	46 046
Sous-traitance	13 754		
Gestion ADERA	11 063		
T .V.A. à payer	12 642		
TOTAL	165 438	TOTAL	165 438

Le Conseil Régional d'Aquitaine a présenté devant sa Commission Permanente du mois d'octobre une proposition de soutien financier à hauteur du montant attendu.

Dans ces conditions et, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 46 046 € à l'Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine (A.D.E.R.A.) au titre du programme d'actions 2005 de R.A.V.E.L..
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 81 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 JANVIER 2006 M. MICHEL MERCIER